

PAROLE AUX FEMMES : participation des femmes à la gouvernance locale dans les communes de Tabarka, Kairouan et Mahdia

-Rapport de capitalisation des bonnes pratiques du projet-

**Mission réalisée par :
M. Fouad Boutemak
M. Maher Mlayeh**

Décembre 2020

1. Préface	3
2. Liste des acronymes	4
3. Résumé exécutif	5
4. Contexte	9
5. Présentation du projet	11
6. Méthodologie de capitalisation	13
7. Apprentissage : Succès et difficultés	16
8. Fiches des bonnes pratiques du projet Parole aux Femmes	18
9. Recommandations	30

1. Préface

Pour vous, les initiateurs.trices du changement,

Ce document est pour vous. Il a été conçu pour vous aider à profiter des expériences du projet Parole aux Femmes, pour comprendre le processus de mise en place d'un tel projet sensible au genre, saisir ses difficultés et surtout connaître nos bonnes pratiques et recommandations pour qu'à votre tour vous soyez dans les meilleures conditions pour initier un changement sensible au genre.

C'est votre engagement en tant qu'organisation de la société civile ou en tant que groupes de changement qui permettra de transformer la frustration des jeunes et les atteintes aux droits des femmes en une motivation qui sera l'un des moteurs de progression et de développement de la Tunisie.

C'est avec joie que nous travaillons pour réaliser ensemble un tel objectif, soyons unis !

	
CIDEAL est une fondation espagnole qui travaille depuis plus de 25 ans dans la recherche, la formation et l'assistance technique dans le cadre de la coopération au développement. Elle dispose d'une grande expérience dans le domaine de l'exécution de programmes et de projets de développement dans les pays du Sud. CIDEAL est active en Tunisie depuis 2004 où elle est officiellement établie depuis 2014. Sa stratégie se centre sur la promotion de l'égalité du genre et l'appui à la société civile. Elle travaille en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les institutions publiques tunisiennes. Elle intervient principalement afin d'appuyer des initiatives de la société civile tunisienne en faveur de la promotion de l'égalité du genre et de la prévention et lutte contre les VBG.	L'Action associative est une ONG tunisienne fondée en 2012 qui applique, à travers sa vision et ses programmes, les principes de l'Etat de droit, de démocratie, de pluralisme, de diversité, de transparence, d'égalité et de droits humains universels. Depuis 2013, elle a implanté avec succès le Budget Participatif (BP) dans différentes communes tunisiennes.

2. Liste des acronymes

A.A	Action Associative
BPSG	Budget Participatif Sensible au Genre
BP	Budget Participatif
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PIC	Plan Investissement Communal
FL	Femmes Leaders
OSC	Organisation de la Société Civile
VBG	Violence Basée sur le Genre
ARP	Assemblée des représentants du peuple
ISI	Instance supérieure indépendante pour les élections
CREDIF	Centre de Recherche, d'Etude de Documentation et d'Information sur la Femme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
MFFES	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors

a. Contexte et objectifs du projet

Dans le contexte **d'un long processus de décentralisation** amorcé officiellement avec la promulgation de la Constitution tunisienne du 27 janvier 2014¹ qui consacre aux collectivités locales le chapitre VII intitulé « Du pouvoir local » et leur octroie en sa vertu une certaine autonomie.

Entre mai 2016 et avril 2018, le nouveau ministère des Affaires locales et de l'Environnement a procédé à l'extension des communes de l'ensemble du pays, soit 350 communes, suivie de la promulgation de la loi électorale organisant les élections municipales et celle du Code des collectivités locales par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

En résultat, quelque 37% des élu.es aux élections municipales du 6 mai 2018 sont âgé.es de moins de 35 ans et **47% sont des femmes**. Parmi les têtes de listes ayant remporté des sièges, les hommes représentent 70%, les femmes 30%, tandis que les jeunes de moins de 35 ans représentent 37% des élu.es².

C'est dans ce contexte que s'intègre **le projet « Parole Aux Femmes »**, porté par la Fondation CIDEAL et son partenaire l'association Action Associative et cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie- Moussawat - du Ministère de la Femme, de la Famille, l'Enfance et des Seniors (MFFES). Le projet a comme objectif général de contribuer à améliorer la participation des femmes à la gouvernance locale dans les communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka en soutenant leur participation à la vie publique et la mise en place du budget participatif sensible au genre.

Ce projet vise à renforcer la participation des femmes à la vie politique et à la gouvernance locale dans 3 villes tunisiennes par :

- i) la mise en place d'un Budget Participatif Sensible au Genre (BPSG) ;
- ii) l'établissement de mesures visant à renforcer la participation des femmes à la gestion des affaires publiques afin qu'elles y soient représentées et qu'elles y participent activement.

b. Activités phares et résultats

Le projet Parole aux femmes a eu plusieurs **activités phares** à savoir :

- Phase de préparation du projet
- Renforcement des capacités des femmes leaders et des conseillers.ères municipaux
- Préparation du Budget Participatif Sensible au Genre - 2019

¹ <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>

² <http://www.isie.tn/elections/elections-municipales-2018/>

- Campagne de communication
- Des forums citoyens
- Evaluation et échange des expériences
- Accompagnement dans la mise en œuvre du budget municipal – 2020
- Adaptation du projet au contexte du Covid-19
- Capitalisation du projet

Les principaux résultats atteints sont :

- Partenariats : 3 communes et 39 OSC.
- Participation : 2.400 participant.es aux forums citoyens (814 femmes) et 43 délégué.es de quartiers élu.es.
- Communication : 3 stratégies de communication du BPSG élaborées et 23 journalistes formé.es.
- Femmes leaders : 59 femmes leaders formées.

La section suivante est une identification des bonnes pratiques du projet Parole Aux Femmes, focalisée sur une analyse de ses succès et ses difficultés. Il propose des recommandations pratiques pour améliorer sa méthodologie et assurer sa durabilité.

c. Les bonnes pratiques du projet

Pour qu’une bonne pratique soit retenue, il faut qu’elle réponde à au moins quatre critères sur sept (4/7), et qu’elle rentre dans le cadre de l’un des quatre axes du projet.

Les sept critères se résument en :

Efficacité ; Faisabilité ; Innovation ; Durabilité ; sensibilité au genre ; Processus participatif ; Reproductibilité.

Nous avons identifié 12 bonnes pratiques, à savoir :

- Mobilisation par les pairs ;
- Communication de proximité sensible au genre ;
- Création des espaces d’échange d’expériences et de connaissances entre les femmes et les acteurs clés pour la promotion de l’autonomisation des femmes ;
- Promotion des alliances entre la société civile et les municipalités ;
- Mise en œuvre des programmes d’accompagnement et de renforcement des capacités des représentant.es municipaux.ales ;
- Adoption des techniques d’apprentissage par action (Learning by doing) ;
- Promotion de l’empathie : Valorisation de l’apport des parties prenantes ;
- Adoption d’une approche sensible aux genres ;
- Renforcement du rôle des femmes en tant que facilitatrices des processus participatifs dans les communes ;
- Adaptation du projet au contexte pandémique - Covid 19 ;

- Suivi et accompagnement rigoureux tout au long du projet ;
- Construction d'une relation de confiance & de coopération entre les différent.es intervenant.es.

d. Les succès & les difficultés du projet

Les principaux succès du projet peuvent se résumer dans ces catégories :

- **L'approche participative, structurée et engageante adoptée avec les différentes parties prenantes**
- **Le renforcement des capacités**
- **La communication efficace**
- **Un projet innovant focalisé sur l'approche genre**
- **La co-construction des projets de proximité**

Les principales difficultés du projet peuvent être classées dans ces catégories :

- **Accompagnement à la concrétisation des projets de proximité**
- **Structuration et autonomie des femmes leaders**
- **Engagement des communes à l'approche participative**
- **Confiance des citoyen.nes**

e. Recommandations

Nous avons proposé des recommandations pour améliorer la méthodologie de mise en œuvre du projet, ainsi que pour assurer la durabilité du projet.

Recommandations méthodologiques :

1. Aider les communes à développer leurs diagnostics participatifs et leurs Plan d'Investissement Communal (PIC), notamment par le biais de la création de programmes municipaux de formations de femmes leaders, expertes en facilitation des processus participatifs.
2. Soutenir le développement des mécanismes de suivi, de communication et de participation des citoyen.nes dans la mise en place des projets prévus par le BPSG.
3. Prévoir un accompagnement et un renforcement des capacités du personnel administratif, notamment dans la mise en place des projets votés et planifiés lors du BPSG / PAI.
4. Assurer un accompagnement des communes sur une plus longue durée, 2 à 3 ans, à travers une collaboration stratégique avec les OSC locales pour prendre le relais.
5. Assurer une meilleure intégration des OSCs locales, en les impliquant, en les responsabilisant tout au long du processus du BPSG et en leur transférant l'expertise nécessaire pour appuyer les prochains BPSG.
6. Intégrer des formations plus poussées en gouvernance locale pour les femmes leaders.

7. Clarifier, avec précision, le rôle des délégué.es de quartier et leurs relations avec le conseil municipal et offrir un meilleur accompagnement tout au long du processus de mise en œuvre du BPSG.

8. Prévoir des activités de reconnaissance et de valorisation du rôle important des différent.es intervenant.es avec la commune tout au long du BPSG.

Des recommandations d'appropriation et de durabilité :

09. Encourager les femmes à se formaliser en association de femmes leaders.

10. Accompagner les femmes dans l'élaboration et la rédaction de leurs propres projets locaux à travers des formations et du coaching.

11. Constituer un annuaire de femmes leaders dans les régions, et les impliquer dans d'autres activités d'Action Associative ou CIDEAL.

12. Assurer un transfert de compétences à des OSCs locales, pour augmenter les chances d'une durabilité du BPSG qui serait ainsi assurée par des compétences locales.

13. Mettre les femmes leaders plus en avant dans la coordination de la mise en place du BPSG avec la commune, afin de créer un lien durable et plus direct entre les femmes leaders et les représentant.es municipaux.ales.

14. Assurer une formation des formatrices en BPSG aux femmes leaders pour étendre l'expérience aux communes voisines.

4. Contexte

Le processus de décentralisation a été amorcé officiellement avec la promulgation de la Constitution tunisienne du 27 janvier 2014³ qui consacre aux collectivités locales le chapitre VII intitulé « Du pouvoir local » et leur octroie, en sa vertu, une certaine autonomie : libre administration, mécanismes de démocratie participative et fin du contrôle à priori.

En mai 2016, le nouveau ministère des Affaires locales et de l'Environnement a procédé à l'extension des communes dans l'ensemble du pays. 187 communes ont été agrandies et 86 ont été créées, soit un total de 350 communes⁴ qui couvrent tout le territoire, contre 264 en 2013. En janvier 2017, le Parlement a voté la loi électorale organisant les élections municipales⁵, en respectant les principes de parité hommes-femmes et de discrimination positive, consacrés par la Constitution. En avril 2018, le long processus d'élaboration du Code des collectivités locales⁶ s'est achevé par l'adoption à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP). Le Code des collectivités locales prévoit que les président.es des différents conseils locaux et leurs adjoint.es sont élu.es par les membres de ces derniers. Les conseils municipaux et régionaux sont élus au suffrage direct, ce qui leur donne une légitimité démocratique certaine. Par contre, les conseils des districts sont élus par les membres des conseils municipaux et régionaux, c'est-à-dire au suffrage indirect.

Suite à la Révolution de 2011, les conseils municipaux ont été dissous et remplacés par des «délégations spéciales» dont les membres nommé.es par l'exécutif ont été chargé.es de gérer les affaires courantes jusqu'à l'organisation des élections⁷. En mai 2018, l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a organisé avec succès les premières élections municipales démocratiques de l'histoire du pays. Plus de 7 200 élu.es locaux.ales ont pris place au sein des 350 conseils municipaux⁸. Les listes électorales définitives ont été rendues publiques le 7 février 2018. Selon les chiffres publiés par l'ISIE, le nombre total des électeurs.trices inscrit.es ayant droit de voter aux élections municipales de 2018 étaient de 5.369.843. Les inscrit.es représentent environ 63,5% du corps électoral selon les estimations de l'Institut national des statistiques. Ils sont répartis comme suit : • Femmes = 2.561.746 (48%) • Hommes= 2.808.097 (52%)⁹.

Le renforcement de la représentation des femmes dans les assemblées et les conseils élus est inscrit dans deux articles de la Constitution tunisienne de 2014 : • L'article 34 prévoit que « L'Etat veille à garantir la représentativité de la femme dans les assemblées élues ». • L'article 46 dispose que « l'Etat s'emploie à consacrer la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues »

La parité verticale a été presque respectée par l'ensemble des listes candidates, avec 50,7% d'hommes et 49,3% de femmes. Cependant, un écart significatif est noté au niveau des têtes

³ <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>

⁴ <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/tf20166023.pdf>

⁵ <http://www.legislation.tn/sites/default/files/fraction-journal-officiel/2017/2017F/014/Tf201771.pdf>

⁶ http://www.collectiviteslocales.gov.tn/wp-content/uploads/2019/11/Code_CL_Loi2018_29.pdf

⁷ <http://www.legislation.tn/sites/default/files/journal-officiel/2011/2011F/Jo0742011.pdf>

⁸ <http://www.isie.tn/elections/elections-municipales-2018/>

⁹ <http://www.isie.tn/elections/elections-municipales-2018/statistiques/>

de listes occupées par des femmes à échelle de 30,3% et par des hommes à échelle de 69,7%. Ce déséquilibre provient des listes indépendantes qui comptent 3,5% de femmes tête de listes contre 49,5% pour les listes de partis et 48,4% pour les listes de coalitions. Quelque 37% des élu.es aux élections municipales du 6 mai 2018 sont âgé.es de moins de 35 ans et **47% sont des femmes**. Parmi les têtes de listes ayant remporté des sièges, les hommes représentent 70%, les femmes 30%, tandis que les jeunes de moins de 35 ans représentent 37% des élus¹⁰.

La participation des femmes à la vie associative et politique s'est incontestablement améliorée au cours de ces dernières années en Tunisie. Les événements du 14 janvier 2011 ont entraîné une reconfiguration de la société civile tunisienne et une nette augmentation de la participation des femmes. Très peu de donnée sont disponibles sur la participation des femmes à la vie associative, néanmoins une étude réalisée par le CREDIF en 2013 révèle que plus de la moitié des postes décisionnels dans les associations qui œuvrent pour l'égalité des chances entre femmes et hommes sont occupés par des femmes. Des écarts importants sont relevés entre les différents gouvernorats dans la mixité/féminisation des bureaux directeurs des associations créées après la révolution. Par exemple, pour le gouvernorat de Kairouan, le quota de femmes dans les bureaux directeurs des associations est inférieur à 60%, pour le gouvernorat de Mahdia il est compris entre 60 et 70% et pour le gouvernorat de Jendouba il est supérieur à 70%. Dans le reste des associations, et notamment les associations de développement actives dans les zones rurales, la participation des femmes est plus faible ; peu de femmes occupent les postes de décision.¹¹

Au niveau politique, en 2014, 46,19% des inscrit.es sur les listes électorales étaient des femmes. Le taux d'inscription des femmes présentait d'énormes disparités d'une circonscription à une autre, et a atteint un minimum national de 39.4% à Kairouan. Seules 148 listes des élections législatives (11,2% du total des listes) parmi les 1.326 en lice avaient une femme à leur tête. Malgré la consécration de la parité par la Constitution et les lois électorales, les femmes n'occupent que 34% des sièges au Parlement. Pour la sphère de la prise de décision, sur les 1500 nominations à des postes de décision qu'il y a eu après la Révolution, seuls 7% ont été dévolus aux femmes. Aucune femme n'a été nommée au poste de gouverneur, les femmes ministres sont une minorité et dans les communes, les délégations spéciales sont, pour la majorité, dirigées par des hommes.

En ce qui concerne la perception des Tunisiennes et des Tunisiens de la participation des femmes à la vie politique, un sondage réalisé en 2014 par le PNUD¹², nous révèle que 61% de la population de Mahdia et 60% de la population de Kairouan sont favorables à la participation des femmes à la vie politique. Néanmoins, seulement 52% de cette même population de Mahdia et 45% de Kairouan encourageraient la participation des femmes de leur famille à la vie politique. Enfin 18% de la population de Mahdia et 14 % de Kairouan déclare avoir l'intention de voter pour une femme aux prochaines élections.

¹⁰ <http://www.isie.tn/elections/elections-municipales-2018/>

¹¹ <http://www.ong-egalite.tn/genderequality/site/sites/default/files/public/content/Rapport.pdf>

¹² <http://www.undp.org/content/dam/tunisia/docs/Publications/Rapport%20fr%20 web%20partie%202.pdf>

5. Présentation du projet

Le projet « Parole Aux Femmes », est porté par la Fondation CIDEAL et son partenaire l'association Action Associative et cofinancé par l'Union Européenne. Il s'inscrit dans le cadre du programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie-Moussawat - du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.

L'objectif général du projet est de contribuer à améliorer la participation des femmes à la gouvernance locale dans les communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka en appuyant leur participation à la vie publique ainsi que la mise en place du budget participatif sensible au genre.

Le projet « Parole aux Femmes » est structuré en **trois axes** :

1- Renforcer le soutien des hommes et des femmes des communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka à la participation des femmes à la gestion des affaires publiques locales ;

2- Appuyer les communes et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre ;

3- Renforcer les capacités des femmes des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka à proposer, décider et suivre les projets prioritaires dans le cadre du Budget Participatif Sensible au Genre.

Afin de concrétiser ces objectifs, le projet a mobilisé plusieurs acteurs clés à savoir :

- 3 communes partenaires
- 39 OSC locales
- 59 femmes leaders

Le projet Parole aux Femmes en chiffres



+2400 citoyen-ne-s (dont 814 femmes) ont participé aux forums citoyens et ont décidé des projets prioritaires

43 délégué.es de quartier élu.es dont 36% des femmes.



+15 membres des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka ont participé.

39 Organisations de la société civile des communes associées.



23 journalistes, professionnel.les des médias formés.

Elaboration des **stratégies de communication du BPSG** avec les communes, les facilitatrices et la société civile.



59 femmes leaders formées en tant que facilitatrices du BPSG

Le processus de mise en œuvre du projet



Phase de préparation

- Étude de base
- Réunions de présentation du projet avec des institutions régionales et locales.
- Réalisation de sessions d'information avec 26 associations locales.
- Identification et renforcement des capacités des femmes leaders



Budget Participation 2019

Impact : Taux moyen de participation des femmes aux forums du BPSG : 36%



Préparation du Budget Participatif Sensible au Genre

Les conseils municipaux les membres de l'administration formés en BPSG, genre et communication.

Formation de 59 facilitatrices en BPSG (sept-oct. 2018)

23 professionnels de médias (dont 5 femmes) ont été formés en genre, gouvernance locale et BP.

39 associations ont signé les conventions du BPSG avec les communes.



Campagne de communication

Elaboration de la stratégie de communication du BPSG avec les communes, les facilitatrices et la société civile.

Formation des FL en matière de journalisme citoyen.

Réalisation de 12 reportages radio présentant l'expérience d'élues locales, de femmes actives dans la société civile et de médias locaux.

Les forums citoyens



12 forums citoyens ont été réalisés dans les 3 communes cibles.

1622 citoyen.nes dont 595 femmes (36%) ont participé.

43 délégué.es de quartier élu.es dont 36% des femmes.

61 projets ont été décidés.

35 délégué.es de quartiers formé.es en suivi et en évaluation des projets décidés.



Evaluation et échange des expériences

3 ateliers d'évaluation interne du processus du BPSG dans chaque commune.

1 atelier d'évaluation intercommunal.

Réalisation d'un **séminaire d'échange des expériences** des facilitatrices.



Budget Municipal 2020

602 hommes et 219 femmes de Tabarka, Kairouan et Mahdia ont participé aux mécanismes de participation citoyenne dont le BPSG organisé par la commune (821 participant.es au total).



- Un documentaire sur le BPSG réalisé.
- Réalisation d'une enquête de mesure de confiance des citoyen.nes par rapport à la communication municipale (1517 citoyen.nes).
- Formation de 55 membres des conseils municipaux et de l'administration des communes partenaires, dont 25 femmes, en communication institutionnelle.
- Accompagnement technique des communes pour le renouvellement de BPSG.
- 7 forums citoyens réalisés en Mahdia et Tabarka (738 participant.es dont 28% sont des femmes).

6. Méthodologie de capitalisation

a. Pourquoi la capitalisation¹³ ?

« **La capitalisation c'est transformer le savoir en connaissance partageable** ». Cela suppose une capacité à identifier, à formaliser et à organiser les savoir-faire, puis à les formuler de façon à ce qu'ils soient utilisables par d'autres.

Nous capitalisons pour vous donner les moyens de valoriser ce qu'on sait faire et éviter de perdre ce savoir. Le savoir capitalisé permet ainsi d'améliorer les activités et les projets en cours ou à venir et de s'adapter aux changements.

b. Les objectifs de la mission de capitalisation

L'objectif de ce travail de capitalisation est d'analyser les **facteurs de succès et les difficultés** rencontrées dans les phases de mise en œuvre du projet ; valoriser l'expérience afin d'**identifier les bonnes pratiques** et documenter la méthodologie utilisée ; et d'analyser le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles : femmes leaders/ facilitatrices du budget participatif sensible au genre, les OSC locales et les communes.

c. Aspects méthodologiques

Définition de la notion de "Bonne pratique"¹⁴ :

Une action ou un ensemble d'actions qui, sur la base de preuves quantitatives et / ou qualitatives, a eu un impact positif et tangible sur une question, ou un problème donné.

On précise qu'une bonne pratique n'est pas nécessairement une pratique exhaustive ou parfaite. Elle est considérée comme la meilleure solution disponible à un problème spécifique, dans un environnement de travail donné et selon les ressources disponibles.

¹³ https://www.ciedel.org/wp-content/uploads/2017/08/Note_de_synthese_formation_capitalisation_2006-2.pdf

¹⁴ Canevas pour les bonnes pratiques – FAO 2013

Critères utilisés pour l'identification des bonnes pratiques¹⁵ :

Notre méthodologie d'identification des bonnes pratiques s'est basée sur la série de critères exposée ci-dessous afin de déterminer si une pratique donnée constitue bien « une bonne pratique » :

L'efficacité	Ayant fait ses preuves et obtenu de bons résultats : <i>Une « bonne pratique » a prouvé sa pertinence stratégique comme le moyen le plus efficace pour atteindre un objectif spécifique, elle a été adoptée avec succès et a eu un impact positif sur les individus et/ou les communautés.</i>
L'innovation	Une pratique nouvelle ou une ancienne pratique sensiblement améliorée <i>« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits ..., en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent ... le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations¹⁶ »</i>
La durabilité	Durable aux niveaux environnemental, économique et social : <i>Un développement local ne peut se concevoir sans une dimension durable et pérenne. Une « bonne pratique » répond aux besoins actuels, en particulier aux besoins essentiels, sans pour autant compromettre la capacité de répondre aux besoins futurs.</i>
Sensible au genre	Une description de la pratique doit montrer de quelle manière les acteurs, hommes et femmes, impliqués dans le processus, ont pu améliorer leurs moyens d'existence.
La faisabilité	Techniquement réalisable : La faisabilité technique constitue la base d'une « bonne pratique » : elle est simple à apprendre et à mettre en œuvre.
L'aspect participatif	Résultant d'un processus participatif : L'implication et la participation des citoyen.nes sont primordiales dans les projets de proximité. Il est primordial que le destinataire final d'un projet de développement local soit son acteur principal du début à la fin du projet. Les approches participatives sont essentielles en ce qu'elles permettent de générer un sentiment d'appropriation des décisions et des actions.
La scalabilité	Reproductible et adaptable : Une « bonne pratique » doit avoir un potentiel de reproductibilité et doit donc pouvoir être adaptée à des objectifs similaires dans des contextes différents. Les projets, actions et politiques de développement local doivent pouvoir être au moins en partie reproduits ou transférables en s'adaptant aux différents contextes.

¹⁵ www.fao.org/knowledge/goodpractices/gphome/fr/

¹⁶ Définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) - France

Pour qu'une bonne pratique soit retenue, il faut qu'elle réponde à au moins quatre critères sur sept (4/7), et qu'elle rentre dans le cadre de l'un de ces quatre axes à savoir :

- 1- Renforcer le soutien des hommes et des femmes des communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka à la participation des femmes à la gestion des affaires publiques locales ;
- 2- Appuyer les communes et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre ;
- 3- Renforcer les capacités des femmes des communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka à proposer, décider et suivre les projets prioritaires dans le cadre du Budget Participatif Sensible au Genre.
- 4- Gouvernance interne du projet

d. Aperçu sur le déroulement de la capitalisation

On a varié avec l'utilisation de plusieurs méthodes qualitatives de collecte des données.

- Une revue documentaire de la thématique et du projet.
- 17 entretiens individuels avec les représentants de CIDEAL et Actions Associative, des points focaux du projet et des femmes leaders.
- 6 groupes de discussion (Focus group) avec les femmes leaders et avec les représentants municipaux.
- Animation d'une session lors d'un atelier de travail avec les communes.
- Un atelier de validation des résultats avec les acteurs clés.

La mission de capitalisation s'est déroulée entre la mi-novembre et le mois de décembre et a eu lieu à Tunis, ainsi qu'au niveau des trois régions de mise en œuvre du projet qui sont Mahdia, Kairouan et Tabarka.

Limite méthodologique

Comme toute méthodologie, la nôtre comporte certaines limites telles que :

- La durée réduite de la mission de capitalisation, qui s'est déroulée sur une période d'un mois et demi.
- Le nombre important, mais relativement restreint, de personnes interviewées.

8.1 Les succès du projet « Parole aux Femmes »

A- L'approche participative, structurée et engageante adoptée avec les différentes parties prenantes

- a- Avec les partenaires
- b- Avec les participantes (Femmes Leaders)
- c- Avec les citoyen.nes
 - Participation aux forums citoyens
 - Election des délégué.es des quartiers
 - Les enquêtes de satisfaction

B- Le renforcement des capacités

- a- Pour les partenaires
 - Appui en formation
 - Appui matériel et logistique
- b- Pour les participantes (Femmes Leaders)
- c- Pour les délégué.es des quartiers

C- Communication efficace

- Communication interne
- Communication externe

D- Projet innovant focalisée sur l'approche genre

- Appui en formation sur le genre
- Mobilisation des femmes

E- Co-construction des projets de proximité

- Choix des projets
- Votes des projets

8.2 Les difficultés du projet « Parole aux femmes »

A- Accompagnement à la concrétisation des projets de proximité

- a- Auprès des délégué.es des quartiers
 - Efficacité des délégué.es
 - Suivi sur terrain
 - Relation avec les citoyen.es et les OSC
- b- Auprès des conseillers.ères municipaux.ales
 - Validation des projets
 - Appel à candidatures et choix des prestataires
 - Relation avec les citoyen.nes et les OSC

B- Structuration et autonomie des Femmes Leaders

- Rôles et missions des FL
- Relation avec les communes

C- Engagement des communes à l'approche participative**D- Confiance des citoyen.nes**

- Durée de réalisation
- Communication avec les citoyens

7. Fiches des bonnes pratiques du projet Parole aux Femmes



La Bonne pratique	La mobilisation par les pairs
Objectif de la pratique Renforcer le soutien des hommes et des femmes des communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka à la participation des femmes dans la gestion des affaires publiques locales	
Méthodologie adaptée • Sélectionner puis renforcer les capacités des femmes leaders en matière de participation locale • Définir le public cible à sensibiliser • Cartographier et partager des lieux entre les différentes équipes de femmes leaders. • Mettre en place les outils de communication adaptés au contexte local. • Mener une campagne de porte à porte par et pour les femmes.	
Acteurs impliqués • Association de mise en œuvre • Femmes leaders • La commune • OSC partenaires	Avantages de la bonne pratique • Assurer une très bonne mobilisation des femmes. • Capitalisation et appréciation du rôle des femmes dans la mobilisation au niveau local
Description La mise en place du budget participatif sensible au genre repose sur une forte organisation en amont, mais surtout sur une mobilisation importante des femmes de la région. Pour assurer cette forte mobilisation, la constitution d'un groupe de femmes leaders pour le renforcement des capacités est primordiale. Ce groupe de femmes leaders constituera la meilleure voix possible pour mobiliser et convaincre les femmes de la région à être impliquées et participer fortement au processus de mise en œuvre du budget participatif sensible au genre. La mobilisation par les pairs peut être envisagée : • entre femmes sensibilisés ayant un même besoin ; • entre personnes ayant un besoin différent mais des points communs en termes d'engagements à la vie locale ; • en mobilisant des femmes leaders volontaires ; • entre collègues et famille	
Recommandations • Assurer une bonne sélection de femmes leaders, qui soient engagées au sein de leur communauté. • Assurer un cycle de renforcement des capacités essentielles pour ces femmes leaders. • Appuyer la commune dans le développement des outils de communication.	Leçons apprises • Mobiliser entre voisins (habitant.es de la même région) • Planifier dès le début des formations sur les techniques de mobilisation • Préparer à l'avance des réponses standards aux éventuelles questions • Faire un briefing et un débriefing lors des activités de mobilisation sur terrain • Les objectifs de l'action de mobilisation doivent être clairs et simplifiés

La Bonne Pratique	Communication de proximité sensible au genre
Objectif de la pratique Renforcer le soutien des hommes et des femmes des communes de Kairouan, Mahdia et Tabarka à la participation des femmes dans la gestion des affaires publiques locales	
Méthodologie adaptée • Réunions de concertation avec les acteurs locaux (Commissariat régional du MFES, commune) • Réunions d'information OSCs locales & Femmes leaders • Réalisation de reportages radiophoniques sur le BPSG par les femmes leaders et diffusion • Réalisation d'un documentaire sur le BPSG • Elaboration de stratégies de communication pour les communes et choix des canaux, support et messages sensibles au genre. • Réalisation de campagne de mobilisation citoyenne, avec un appui fort des femmes leaders dans la campagne de porte à porte.	
Acteurs impliqués • Association de mise en œuvre • Femmes leaders • La commune • OSC partenaires	Avantages de la bonne pratique • Assurer une bonne participation des femmes au niveau des forums du BPSG. • Assurer une meilleure représentativité des projets sensibles au genre votés au cours du BPSG.
Description La mise en place d'une communication de proximité sensible au genre nécessite une implication en amont à la fois des acteurs clés locaux, ainsi qu'une forte mobilisation des femmes leaders notamment lors de la campagne de mobilisation citoyenne. La communication de proximité commence par l'écoute des attentes locales, centrée sur le local, à la recherche de relations directes en face à face. Elle est opérationnelle sur le long terme et s'opère au plus proche du public et de ses attentes. Une bonne communication sensible au genre doit se baser sur une stratégie axée sur l'approche genre qui s'intègre et s'applique aux différentes phases d'analyse, de négociation, de consensus et de compromis. Cette communication a pour objectifs de mobiliser les citoyen.nes, de les sensibiliser à l'importance de la participation citoyenne à la planification budgétaire municipale, et de les inviter à participer aux forums citoyens du BPSG.	
Recommandations • Assurer une bonne implication des acteurs locaux (OSCs, communes et femmes leaders) tout au long du processus de communication. • Impliquer les femmes leaders dans la conception des messages, puis dans la campagne de mobilisation citoyenne, notamment lors du porte à porte. Créer une cellule de communication au sein de la commune	Leçons apprises • Concevoir des messages clairs et précis qui seront capables de changer les comportements du public cible • Les techniques de communication doivent s'adapter, se professionnaliser et être actualisées au quotidien

La Bonne Pratique	Création d'espaces d'échange d'expériences et de connaissances entre les femmes et les acteurs clés pour promouvoir l'autonomisation des femmes
Objectif de la pratique Appuyer les communes et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre	
Méthodologie adaptée : • Planifier des ateliers d'échange d'expériences • Inviter les représentants des différentes communes • Valoriser l'apport de chacun en présentant leurs activités réalisées • Discuter des difficultés rencontrées et des façons de faire face à ces difficultés. • Développer des supports de communication (interne et externe)	
Acteurs impliqués • Association de mise en œuvre • Les représentant.es municipaux.ales	Avantages de la bonne pratique • Assurer un échange d'expérience entre les communes. • Lister les difficultés rencontrées. • Echanger sur les solutions possibles et expérimentées par les communes.
Description La mise en place d'un atelier d'échange d'expérience est importante pour capitaliser sur les expériences de chaque commune. Un tel échange d'expérience permet, à la fois, de valoriser le travail effectué et de faire un focus sur les solutions possibles que telle commune a réussi à appliquer alors qu'une autre y a échoué. Un séminaire d'échange d'expérience a été organisé entre les 3 groupes des facilitatrices locales de Kairouan, Mahdia et Tabarka. L'objectif de ce séminaire était de préparer une liste de recommandations élaborées par les facilitatrices à présenter aux conseiller.es municipaux.ales durant les activités qui suivront, et pour échanger les success stories ainsi que les défis rencontrés par chaque groupe dans chaque ville. Un séminaire d'évaluation entre facilitatrices et responsables municipaux.ales a été planifié durant le projet. Les objectifs de ce séminaire étaient de présenter les résultats du processus du BPSG, de présenter les recommandations relatives à l'amélioration et à la pérennisation du processus et de réfléchir autour des axes de renforcement des capacités nécessaires aux communes dans la suite du projet.	
Recommandations • Sélectionner les représentant.es municipaux.ales les plus engagé.es. • Préparer, avec les représentants municipaux, leurs présentations en mettant l'accent sur la valorisation du travail effectué, ainsi que sur les difficultés rencontrées et les leçons apprises. • Assurer un échange d'expérience cyclique.	Leçons apprises • Prévoir les conditions nécessaires au bon déroulement des séminaires et préparer des activités interactives et engageantes • Présence d'un facilitateur.trice pour ce genre de séminaires

La Bonne Pratique	Promotion des alliances entre la société civile et les communes
Objectif de la pratique Appuyer les communes et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans la mise en place de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre.	
Méthodologie adaptée Formalisation du partenariat Public / OSC - Assurer une réunion de présentation du projet avec les responsables municipaux.ales - Envoyer un draft de convention entre l'association porteuse du projet et la commune. - Finaliser puis signer la convention.	
Acteurs impliqués - Association de mise en œuvre - Les représentant.es municipaux.ales	Avantages de la bonne pratique - Assurer l'implication de la commune. - Se protéger en cas de changement de conseil municipal ou de maire. - Détailler les droits et devoirs de chaque partenaire.
Description La collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics permet de réaliser un développement et une mise en œuvre plus dynamique et efficace des politiques et des plans d'action en matière de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre. La mise en place d'une convention de partenariat est primordiale pour la réussite du projet. La convention est un gage de la part de la commune et est considérée comme une façon officielle de collaborer entre les institutions publiques et les OSC. L'objectif de cette convention est de déterminer les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante et de les approuver, avant d'entamer la mise en place du processus, pour éviter toutes formes de malentendus potentiels, et pour affecter à chaque partie prenante ses responsabilités durant le processus. La coopération se caractérise par des relations qui évoluent en permanence compte tenu de l'évolution des besoins.	
Recommandations - Organiser une réunion avec le/la premier.ère responsable de la commune, à savoir le/la maire. - Préparer un draft de convention et demander à connaître les remarques de la commune avant d'avoir la version finale de la convention. - Communiquer autour de la signature de la convention.	Leçons apprises - Adopter une approche participative lors de l'élaboration des conventions - Communiquer autour des préparatifs

La Bonne Pratique	Mise en œuvre de programmes d'accompagnement et de renforcement des capacités des représentant.es municipaux.ales
Objectif de la pratique Appuyer les communes et les OSC de Mahdia, Kairouan et Tabarka dans la mise en place pour de mécanismes participatifs locaux, durables et sensibles au genre	
Méthodologie adaptée - Assurer une réunion de présentation du projet avec les responsables municipaux - Diagnostiquer le besoin de la commune selon la thématique de l'intervention - Proposer le programme des formations et ses objectifs - Définir une liste des participant.es prioritaires.	
Acteurs impliqués - Association de mise en œuvre - Les représentant.es municipaux.ales	Avantages de la bonne pratique - Assurer l'implication de la commune. - S'assurer de la mise à niveau des représentant.es municipaux.ales. - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du projet. - Gagner la confiance des représentant.es municipaux.ales.
Description La mise en place d'un accompagnement et d'un programme de renforcement des capacités pour la commune est primordiale pour la bonne mise en œuvre de projets, notamment ceux comportant des notions complexes, qui pourraient porter à confusion ou encore des méthodologies d'exécution qui nécessitent de l'expertise. Cette pratique permet de s'assurer que les partenaires du programme comprennent les concepts de base et acquièrent le vocabulaire adapté au contexte du projet. Dans le cadre du renforcement des capacités des membres des communes partenaires, des sessions de formation en Budget Participatif, Genre et Communication sont planifiées et réalisées au niveau des trois communes partenaires : Tabarka, Mahdia et Kairouan. Cela vient en complément des activités réalisées et suite à l'évaluation du processus du BPSG. Cette activité a été également précédée d'une enquête sur le terrain pour mesurer la confiance entre citoyen.nes et commune.	
Recommandations - Faire le bon diagnostic des besoins en formations et en accompagnement par de la commune. - Impliquer la commune, en demandant une liste de personnes à former et lui laisser le choix de la date de la formation. - Fournir un accompagnement personnalisé aux représentant.es municipaux.ales clés.	Leçons apprises - Identifier les besoins en formation d'une façon participative avec les membres de la commune. - Fournir les conditions favorables à l'amélioration de la communication en interne et le transfert de connaissances et d'informations. - Employer un langage simple et clair et tenir compte du public cible.

La Bonne Pratique	L'adoption des techniques d'apprentissage par action ('Learning by doing')
Objectif de la pratique Renforcer les capacités des femmes dans les communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka pour proposer, décider et suivre les projets prioritaires dans le cadre du Budget Participatif Sensible au Genre.	
Méthodologie adaptée • Diagnostiquer le besoin des femmes leaders en formation. • Proposer un programme de formations et ses objectifs. • Etablir une liste élargie des participantes de la région. • Assurer des simulations et des mises en situation durant les sessions de formation. • Prévoir des activités de terrain pour permettre aux femmes leaders de pratiquer les notions acquises lors des formations. • Prévoir des sessions de coaching plus personnalisées.	
Acteurs impliqués • Association de mise en œuvre • Les femmes leaders	Avantages de la bonne pratique • Assurer l'implication des femmes leaders. • Avoir un vrai impact sur les femmes leaders. • Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du projet. • Accélérer le co-apprentissage du groupe.
Description La mise en place d'un programme de formation s'est basée sur le diagnostic des besoins des femmes leaders. Il propose trois composantes, à savoir : - Formation en développement personnel - Formation en genre - Formation en communication par le plaidoyer. Un coaching spécifique a été offert selon le besoin des femmes leaders. - Formation des facilitatrices en BPSG. La mise en situation par la pratique, lors des sensibilisations des femmes par le porte à porte puis la facilitation des différents forums ont représenté des occasions de pratique des connaissances qu'elles ont acquises.	
Recommandations • Assurer des formations sur une durée assez longue aide à ancrer le changement. • Accompagner les femmes leaders lors de leurs premières expériences de terrain s'est avéré utile pour faire face aux premières difficultés.	Leçons apprises • Utiliser cette pédagogie de formation pour des projets de changement. • Encadrer la mise en pratique des compétences acquises.

La Bonne Pratique	Promotion de l'empathie : Valorisation de l'apport des parties prenantes
Objectif de la pratique Maintenir la motivation des parties prenantes et leur adhésion au projet, et valider leurs compétences acquises	
Méthodologie adaptée • Identifier le public cible à valoriser • Mettre en place la méthodologie de suivi des réalisations • Suivi et évaluation des réalisations • Partager et communiquer les réalisations • Choix des outils et techniques de valorisation • Organiser l'événement de valorisation • Reconnaître les réalisations et les compétences acquises	
Acteurs impliqués • Association de mise en œuvre • Femmes leaders • La commune • OSC partenaires • Les citoyen.nes	Avantages de la bonne pratique • Marque de reconnaissance • Remerciement indirect • Augmenter l'engagement et la fidélisation • Mobiliser les parties prenantes • Créer un environnement positif • Maintenir un bon moral chez les parties prenantes • Soutenir le projet et ses valeurs
Description Intégrer la valorisation des apports dans un projet nécessite la réalisation d'un suivi au quotidien (identification et énumération) des réalisations des différents parties prenantes pour concrétiser les activités du projet. Également, féliciter les parties prenantes qui attestent et récompensent mutuellement leurs mérites. La valorisation doit prendre en considération les petites améliorations, tout autant que les plus importantes. La vraie reconnaissance se manifeste au quotidien dans la relation entretenue avec les différents acteurs. Organiser un événement intégrant dans son programme la récompense des efforts et la reconnaissance des compétences acquises.	
Recommandations • Appuyer les parties prenantes en fournissant des opportunités d'engagement à long terme • Engager les différentes parties prenantes à la valorisation des réalisations	Leçons apprises • Planifier un événement pour récompenser et reconnaître les efforts • Distribuer des attestations • Intégrer la valorisation du projet à tous les niveaux et au profit des différents intervenants afin de maintenir la motivation et l'engagement

La Bonne Pratique	Approche sensible au genre
Objectif de la pratique Assurer l'égalité des droits en ce qui concerne la participation à la vie publique entre les femmes et les hommes ainsi qu'un partage équitable des ressources et des responsabilités entre eux/elles.	
Méthodologie adaptée - Identifier le public cible à engager - Introduire l'approche genre théoriquement - Elaborer la cartographie des besoins, axée sur le genre - Fournir les ressources nécessaires à l'implémentation - Tester en pratique la mise en place de l'approche - Analyser et valider - Intégrer l'approche axée sur le besoin des genres	
Acteurs impliqués Association de mise en œuvre Femmes leaders La commune OSC partenaires Les citoyen.nes	Avantages de la bonne pratique - Fournit des faits, des chiffres et des indicateurs concernant la situation sociale et économique des hommes et des femmes - Favorise la réflexion et la prise de conscience - Favorise le développement d'attitudes et de comportements antidiscriminatoires - Favorise la prise en considération et la réponse aux besoins liés au genre
Description Réaliser la promotion de l'égalité des femmes et des hommes en prenant compte des différences et de la hiérarchisation socialement et traditionnellement construite. Cette approche qui implique une démarche participative produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes à différents niveaux. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives d'où créer les meilleures conditions pour une participation réelle des femmes à chaque commune. Lors des forums, les organisateurs ont proposé des solutions qui s'adaptent aux besoins basés sur les genres (nounou pour les enfants, salles accessibles aux personnes âgées...) ce qui a favorisé leurs participations.	
Recommandations - Engager et responsabiliser les hommes dans l'implémentation de cette approche - Chercher les besoins spécifiques à chaque commune - Intégrer une phase de sensibilisation	Leçons apprises - Être à l'écoute des besoins des citoyen.nes - Planifier des sessions de renforcement des capacités sur le genre

La Bonne Pratique	Renforcement du rôle des femmes en tant que facilitatrices des processus participatifs dans les communes.
Objectif de la pratique Renforcer les capacités des femmes dans les communes de Mahdia, Kairouan et Tabarka pour proposer, décider et suivre les projets prioritaires dans le cadre du Budget Participatif Sensible au Genre	
Méthodologie adaptée • Organiser les réunions de préparation • Planifier distinctement les deux formations • Valider le contenu des formations, adapté au public cible • Assurer la formation en matière du BP pour comprendre le processus participatif et les techniques de facilitation des forums citoyens • Assurer la formation en matière de genre pour souligner et insister sur la participation de la femme dans les processus du BP • Echanger les expériences entre les 3 groupes avec les experts et les membres de l'équipe du projet	
Acteurs impliqués - Association de mise en œuvre - Femmes leaders - La commune - OSC partenaires - Les citoyen.nes	Avantages de la bonne pratique • Acquérir les concepts clés relatifs au processus du BPSG • Appuyer les communes lors des forums citoyens • Veiller à la neutralité des facilitateurs.trices afin d'éviter les conflits • Renforcer le positionnement de la femme dans la gestion des affaires publiques • Mettre en valeur l'intelligence collective
Description Ces formations s'intègrent dans une stratégie de renforcement des capacités des femmes leaders. Elles visent à faciliter et à accompagner des communes et des citoyen.nes dans l'intégration de l'approche participative dans leurs pratiques, dans les projets de proximité. Elles se basent sur une approche centrée sur le principe de « faire ensemble ». Deux formations ont été planifiées pour les FL dans les 3 villes partenaires du projet : • Première formation en matière de facilitation dans le cadre du processus du BP assurée par l'équipe du projet. • Deuxième formation de facilitation dans le cadre du Genre assurée par l'expert en Genre du projet. En effet, ces deux formations ont bien préparé les FL à jouer le rôle de « facilitatrices locales du BPSG », et plus spécifiquement de se concentrer sur leur rôle dans les 2 phases les plus importantes du processus participatif : la campagne de communication et de sensibilisation des citoyen.es pour les inviter à assister aux forums citoyens du BP, et l'organisation et la modération de ces forums citoyens.	
Recommandations • Engager la commune pendant les formations (partage d'expériences...) • Elaborer des critères et prévoir une grille d'évaluation pour le choix des participantes à la formation • Accompagner les facilitatrices lors de leurs premières sessions de facilitation	Leçons apprises • La femme est capable de conduire le changement dans la société • Les partenaires s'engagent dans des projets qui apportent des solutions répondant à leurs problématiques • Les formations s'adaptent au public cible afin de garantir les bons résultats

La Bonne Pratique	Suivi et accompagnement rigoureux tout au long du projet
Objectif de la pratique • Renforcer la gouvernance interne du projet	
Méthodologie adaptée • Mettre en place les outils de suivi et d'accompagnement • Identifier les besoins de chaque public cible • Apporter les solutions adéquates • Partager les expériences • Evaluer les réalisations	
Acteurs impliqués - Association de mise en œuvre - Femmes leaders - La commune - OSC partenaires - Délégué.es des quartiers	Avantages de la bonne pratique • Veille au bon déroulement du projet • Fournit l'information en temps réel • Partage des idées & des réalisations • Co-construction des solutions • Faire face aux imprévus
Description • Les membres du projet ont planifié des activités et ont mis en place différents outils qui assurent un suivi et un accompagnement qui s'adapte à chaque acteur : - Le feedback et les fiches d'évaluation des formations - Les réunions, les formations et les forums auprès des membres de la commune - Les appels téléphoniques, les groupes FB dédiés au projet auprès des FL - Les formations et les activités de terrain auprès des OSC partenaires - Les forums citoyens, les formations et les activités de terrain auprès des délégué.es des quartiers • Les séminaires d'échange d'expériences (Séminaire des facilitatrices, atelier d'évaluation intercommunal) ont aussi renforcé cette approche de suivi et d'accompagnement des différentes parties prenantes du projet.	
Recommandations • Réactivité face aux besoins identifiés sur le terrain • Maintenir le poste d'un point focal tout au long du projet • Organiser plusieurs événements de partage et d'échange entre les FL des trois villes, qui inclut plus d'exercices intergroupes. • Assister les FL dans les 3 villes pour s'organiser en une entité formelle afin de produire plus d'impact dans le futur, et pour assurer la pérennisation du projet	Leçons apprises • Engager un point focal chargé.e du suivi et de l'accompagnement tout au long du projet. • Organiser des séminaires de suivi du projet • Adopter un feedback positif et constructif entre les différentes parties prenantes

La Bonne Pratique	Construction d'une relation de confiance & de coopération entre les différents intervenants
Objectif de la pratique • Renforcer la gouvernance interne du projet	
Méthodologie adaptée • Organiser des événements d'échange • Identifier les problématiques existantes • Apporter des solutions et des plans d'actions de façon participative • Mettre en place les outils de communication adéquats à chaque intervenant • Assurer une communication fiable • Prises de décisions de façon participative • Suivi et évaluation des réalisations de façon participative	
Acteurs impliqués • Association de mise en œuvre • Femmes leaders • La commune • OSC partenaires • Les citoyen.nes • Délégué.es des quartiers	Avantages de la bonne pratique • Maintenir la motivation et l'engagement • Respecter et adhérer aux décisions prises • Pratiquer efficacement l'approche participative • Améliorer la communication • Mettre les ressources de chacun à la disposition du groupe
Description Intégrer correctement l'approche participative à tous les niveaux du projet est une décision stratégique de gouvernance. Une telle décision va avoir un impact sur la relation de confiance et de coopération entre les différents intervenants. Un plan de communication a été élaboré dans chaque ville partenaire et approuvé de manière participative en la présence des membres de chaque commune, de la société civile locale dans chaque ville, et les FL du projet. Ce plan a permis d'assister chaque commune pour sa campagne de communication et de sensibilisation auprès des citoyen.nes afin de les encourager à assister aux réunions publiques.	
Recommandations • Améliorer la communication entre les différents intervenants • Consacrer un atelier de team building à tous les groupes, indépendamment de leurs expériences associatives • Améliorer le suivi de l'exécution des décisions prises	Leçons apprises • Renforcer les capacités des différents acteurs en communication

8. Recommandations

Nous avons proposé des recommandations pour améliorer la méthodologie de mise en œuvre du projet, ainsi que des recommandations pour assurer la durabilité du projet.

a. Des recommandations méthodologiques :

1. Aider les communes à développer leurs diagnostics participatifs et leurs Plan d'Investissement Communal (PIC), notamment par le biais de la création de programmes municipaux de formation de femmes leaders, expertes en facilitation des processus participatifs.
2. Soutenir le développement des mécanismes de suivi, de communication et de participation des citoyen.nes dans la mise en place des projets prévus par le BPSG.
3. Prévoir un accompagnement et un renforcement des capacités du personnel administratif, notamment dans la mise en place des projets votés et planifiés lors du BPSG / PAI.
4. Assurer un accompagnement des communes sur une plus longue durée, 2 à 3 ans, à travers une collaboration stratégique avec les OSC locales pour prendre le relais.
5. Assurer une meilleure intégration des OSCs locales, en les impliquant, en les responsabilisant tout au long du processus du BPSG et en leur transférant l'expertise nécessaire pour appuyer les prochains BPSG.
6. Intégrer des formations plus poussées en gouvernance locale pour les femmes leaders.
7. Clarifier, avec précision, le rôle des délégué.es de quartier et leurs relations avec le conseil municipal en leur assurant un meilleur accompagnement tout au long du processus de mise en œuvre du BPSG.
8. Prévoir des activités de reconnaissance et de valorisation du rôle important des femmes leaders avec la commune, tout au long du BPSG.

b. Des recommandations d'appropriation et de durabilité :

09. Encourager les femmes à se formaliser en association de femmes leaders.
10. Accompagner les femmes dans l'élaboration et la rédaction de leurs propres projets locaux à travers des formations et du coaching.
11. Constituer un annuaire de femmes leaders des régions, et les impliquer dans d'autres activités d'Action Associative ou CIDEAL.
12. Assurer un transfert des compétences à des OSCs locales, pour augmenter les chances d'une durabilité du BPSG par des compétences locales.
13. Mettre les femmes leaders plus en avant dans la coordination de la mise en place du BPSG avec la commune, afin de créer un lien durable et plus direct entre les femmes leaders et les représentant.es municipaux.ales.
14. Assurer une formation des formatrices en BPSG aux femmes leaders pour étendre l'expérience aux communes voisines.